

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant, un tableau de
Carl Van Loo, offert en vente
par M. Ad. Armand

N^o 3648

9228. — P, W:

Mons le 28 Novembre 1893

4. Rue Notre Dame. Monsieur le Conservateur des Musées royaux,
Bruxelles

Sujet.

Tradition
ou
Historique
du
Tableau.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, en communication, la photographie
d'un tableau peint par Carle Vanloo au commencement du siècle dernier.

C'est une toile d'assez grandes dimensions: 2 m 20 de hauteur, 1 m 60 de largeur.
Son sujet se rattache à l'épopée grecque de la guerre de Troie. La ville prise par le stratagème du
cheval de bois est livrée aux flammes. Dans les ténèbres de la nuit, à la lueur d'un incendie, Enée transporte
son père Anchise sur ses épaules, tandis qu'il accompagne les prières de sa femme Créuse cherchant à
suivre à couvrir la nudité du vieillard.

Une tradition touchante se rattache à ce tableau. En 1827, Carle Vanloo de retour de son voyage
dans les Écoles d'Italie et obligé de se cacher à l'issue d'une querelle malheureuse, séjourna un certain temps chez
les frères chartreux d. l'abbaye de Durban près de Lus-la-croix-haute (Brux.) et dut leur consacrer de
plusieurs de ses œuvres. — Lors de la grande révolution française, en 1789, les moines dispersés par la fureur popu-
laire s'enfuirent en emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Quelques chartreux arrivèrent un soir chez
les Dominicains de Die, apportant ce tableau avec leurs autres trésors. Mais les Dominicains
furent chassés à leur tour et avec une soudaineté qui ne leur permit pas d'emporter leurs objets
de valeur; et par suite laissèrent ce tableau avec tout ce qu'ils possédaient.

Ces renseignements furent donnés par un frère laïc abandonné dans l'intrigue du couvent où
il subissait une punition, et dont il fut tiré par les habitants de la ville de Die dont l'attention
avait été attirée par les plaintes et les gémissements d'un malheureux qui était torturé par la faim et le froid.

Lors de la vente des biens de main morte, devenus biens nationaux, la ville de Die acheta le
couvent et l'église des Dominicains dont plusieurs furent rachetés. Des lors des religieuses y furent installées
pour soigner les malades. Ces dames n'avaient autre utilité que ce tableau pour l'ornement de leur église.
C'est à cause d'un sujet mythologique, le vendirent pour une somme de 1500 francs et 7 tableaux à sujets
religieux qui restaient dans cette église. — Ce tableau n'était alors qu'une toile râblée, il fut
mis sur un châssis et placé dans un cadre antique provenant de l'évêché de Die.

La même tradition rapporte que ce tableau est le thème d'une même toile qui forme l'un des plus
beaux ornements du Musée du Louvre à Paris, thème très complet et portant d'autant plus sa main
légal et cachet du maître, la facture et la maîtrise.

Il ne porte pas non plus de signature. Cette absence de signature s'expliquerait par le fait que
l'œuvre d'abord, puis par cette autre considération que Carle Vanloo se sachant pour un certain
que sa signature ne valait pas la peine de se fatiguer à la faire, on peut encore admettre que
cette signature a été enlevée par un voyage de la toile hors de son cadre par des gens incompé-
tents ou maladroits par qui ce travail aurait été fait.

Ce tableau a plusieurs fois excité l'admiration des amateurs:

En 1824	M. Maurice Allard de La Salle en a offert	16 000 francs
1843	M. de la Marquise d. la Tour du Pin	22 000 „

et dernièrement

en 1884	Les frères Guillet de Grenoble de leur propre de Volence achetant pour	
	M. Nageux préfet d. l'arrondissement, l'estimeront	30 000 „

Mais jusqu'à ces dimensions n'ont pas permis de le placer dans les galeries destinées
à le recevoir. Tout dernièrement un peintre de Lille l'a et a lui-même à un chiffre
Telle est l'histoire de famille qui se rattache à ce tableau. — C'est un tableau superbe.

Ce tableau que j'ai fait venir de Die (Brux.) lors de la mort de mon père, il y a 3 ans,
est maintenant ici à Mons chez moi, 4 rue Notre Dame, où il est visible.

Ce tableau pendant cette longue période d'attente n'a été l'objet d'aucun, si ce n'est
demande à être mis en vente et en cadre plus convenablement. C'est une belle toile,
une belle page d'histoire que nos musées actuels ne peuvent pas se passer de conserver.

Sur le sujet par un pays l'Europe et que par suite je desirais vendre.
Si vous êtes disposé de le voir, veuillez m'en faire l'honneur de m'avis de votre
visite en me faisant connaître le jour de votre arrivée. Dans le cas contraire
je vous serais reconnaissant de m'en faire connaître à quel jour il conviendrait que
je m'adresses.

En attendant avec le plaisir de vous lire, je vous prie
d'agréer, Monsieur, mes très sincères salutations

Ad. Armand

Nov. 7 x 1891

Monsieur St Bernard
Suzien
Du Notre Dame 4

Monsieur

3648

En réponse à votre
Ltr. du 28 Novembre
écrite. Nous avons l'hon-
neur de vous faire
connaître que l'ap-
préciation de la Cour
Maison Directrice n'a
pas été favorable à
l'acquisition de
tel ou tel terrain
appelé de ces terres pour
les Collecteurs de l'Etat

Pour Vous Remercier, bien
à pli, la reproduction
photographique de la
tableau que Vous a
Vez en l'obligeance
de Vous Communiquer
à nous par vos, etc, d'après.

~~Le 10~~ &
P. L. Loe "Lc"

L. Loe "Lc"

ML

ADOLPHE ARMAND
INGÉNIEUR
MONS

3648.

Mons le 8 Décembre 1893

Monsieur le Conservateur de
Muses Royaux de Peinture et de Sculpture,
Bruxelles,

J'ai le honneur de vous accus réception de votre lettre
du 7 courant ainsi que de la photographie dont vous me
faites retour.

Quoique l'appréciation de la commission Directrice n'ait pas
été favorable à l'acquisition du tableau pour les collections
de l'Etat, néanmoins, je prends la liberté de vous demander,
et je sollicite bien vivement, son appréciation sur la
valeur artistique de ce tableau, appréciation qui me sera
des plus utiles pour ce qui me reste à faire et dont je vous en
serai très reconnaissant. Et afin que vous puissiez avoir votre
jugement, non pas sur un simple souvenir de la photographie
mais de vite, je vous renvoie celle-ci à nouveau, pour
la conserver si besoin est, et en vous priant bien instamment
de prendre en demande en sérieuse considération.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur,
mes civilités empressées

Ad. Armand

* et afin que cette fin de non recevoir ne puisse pas être
interprétée, a priori, comme une preuve de non valeur
qui me serait préjudiciable,

3648

Paris 12 X^{ls} 93

Monsieur R. Armand
Ingénieur

Mons

En réponse à votre lettre
du 8 de ce mois, j'ai eu
l'honneur de vous
faire connaître qu'il
n'est pas dans les
usages que la Commis-
sion Directrice Commu-
nique les motifs des
résolutions qu'elle
a eu devoir prendre.
Concernant l'acqui-
sition des ouvrages
présentés à son examen

Pour la Requête en Causogère
de ne pas s'en donner
suite à votre demande
au sujet du Tableau
de Carl Van Loo que
vous avez offert de
céder pour la Collection
de l'Etat, & qui n'a
pas semblé pouvoir
servir pour cette
destination

Veuillez

J. L. Com^e Secrétaire

L. Bontin

W